



C'est à Moi que vous l'avez fait

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Dix millions de personnes en précarité quant au logement

«Être sans logis, ce n'est pas seulement l'absence d'une maison faite de briques; être sans logis, c'est aussi être rejeté, être un rebut de la société, indésirable, mal-aimé, négligé» (Mère Térésa).

On remarquera que ce témoignage d'Ile-de-France laisse apparaître qu'il y a disparité entre les régions !

La France compte actuellement quatre millions de personnes non ou mal logées. Si l'on ajoute à cela les six millions et demi de personnes en situation de réelle fragilité de logement à court ou moyen terme, ce sont plus de dix millions de personnes qui sont dans le dénuement ou la précarité quant à leur logement. Parmi les SDF, 18% sont des femmes, dont les $\frac{3}{4}$ sont accompagnées de jeunes enfants (*source INSEE*). Le rapport à la rue est différent pour les hommes et pour les femmes, note Jean Marie Firdion, sociologue. Se retrouver à la rue est pour les femmes *une différence honteuse*. Elles sont à la rue lorsqu'elles n'ont aucun autre recours et que l'enfant est en danger.

Le Centre d'hébergement «Rosalie Rendu» à Tournan-en-Brie

A Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), dans le cadre de la résidence sociale Frédéric Ozanam, la Fondation des Apprentis d'Auteuil a ouvert, depuis le 1^{er} novembre

2006, un dispositif d'accueil d'urgence destiné à des femmes seules enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans. Ce centre a été placé sous le patronage de la Sœur Rosalie Rendu, fille de la Charité. La résidence sociale comporte également depuis 1998 un Foyer de Jeunes Travailleurs et une micro-crèche.

Ce centre se compose de deux entités : le centre d'hébergement d'urgence (CHU) et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Ce lieu veut être un tremplin pour les mamans et leurs enfants. Elles ont connu des conflits familiaux, des violences conjugales, la rue, les accueils temporaires. Souvent d'origine étrangère, elles peuvent être dans l'attente d'une régularisation administrative. Elles sont, dans la plupart des cas, sans revenu. Dans un premier temps les personnes ont besoin de se poser, voire de se reposer pour reprendre souffle. Elles s'approprient un chez soi, s'habituent au lieu, au mode de vie, à la localité et aux autres habitants de la résidence.

Au quotidien, elles apprennent à régler leur situation administrative, à gérer leur budget et à gagner petit à petit leur autonomie. Les enfants retrouvent du bien-être et sortent d'une relation exclusive avec leur maman.

Différents domaines d'insertion

Le centre a pour ambition d'offrir à chaque personne accueillie les moyens d'évoluer selon ses besoins dans les différents domaines de l'insertion (relationnelle, sociale et citoyenne, professionnelle et par le logement autonome).

L'accompagnement social est pris en charge par l'équipe éducative de la résidence sociale et plus particulièrement par une conseillère en économie sociale et familiale, référent des projets de ces familles.

Les jeunes femmes sont adressées au centre par le 115. Elles disposent d'une chambre commune avec leur enfant. Elles préparent les repas dans une cuisine collective et les partagent dans une salle à manger. Trois fois par semaine, elles peuvent manger le midi au self de la résidence. Elles disposent également d'une laverie-lingerie-vestiaire. Elles doivent faire le ménage à tour de rôle dans les parties communes.

Elles sont accompagnées dans leurs démarches administratives et pour le suivi de la santé, un partenariat est établi avec les services du département et de la région. La micro-crèche de la résidence, ouverte en 2010, peut accueillir douze enfants de 6 h 30 à 18 h 30.

A partir de 2 ans et demi ils peuvent être scolarisés soit à l'école publique, soit à l'école privée de Villeneuve-le-Comte.

En ce qui concerne les loisirs et l'ouverture aux autres, les personnes accueillies bénéficient de nombreuses possibilités afin d'éviter leur isolement et favoriser la mixité sociale.

Quelques éléments quantitatifs :

En 2010 sur les 55 personnes qui ont été accueillies : quatorze sont reparties en famille ou chez des amis ; treize sont



toujours en centre d'hébergement ; vingt-huit ont trouvé une solution adaptée à leur besoin, soit : six familles (douze personnes) au Foyer de Jeunes Travailleurs de la résidence ; cinq familles (dix personnes) ont intégré un logement social ; trois familles (six personnes) ont trouvé place dans une autre résidence sociale.

Témoignages :

« À la résidence sociale, on a notre vie comme si on était dans notre appartement. A la crèche ma fille vit comme un enfant normal ! C'est bien par rapport à tout ce que j'ai galéré avant... » Leïla 26 ans.

« La priorité pour moi c'est le bébé et le logement. Mon plus beau cadeau de naissance serait de pouvoir être admise avec mon compagnon dans un foyer de jeunes travailleurs pour donner un équilibre à notre enfant. Mon référent m'aide à la recherche de logement et d'emploi. Ce n'est pas facile... » Sara 21 ans.

Jacques MICHAUX
Coutevroult (Seine-et-Marne)